

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-10-31

Séance du 11 octobre 2021

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT **APPROBATION DU PROCES-VERBAL** **DE LA REUNION DU 07 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le onze octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Grandpuits-Bailly-Carrois, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. ET Mmes BACHELET, BELLACHE, DE BISSCHOP, CIOTTI, COUVOISIER, CRAPARD, DARCY, DELETAIN, GOMES, JEUNEMAITRE, LEBAT, LEGRAND, LOISELET, MARIE, MAZZUCHELLI, PATRON, PERNEL, PERRINO, RAMEAUX, VESAIGNE, ROUSSEAU, MYTNIK, LCONTE, BALDY, HARSCOET, POMMIER, BRICHET, MEBARKI, BREUGNOT, DIACCI, LE BOUTER, COUPAS, MARTINET, DEMANGE, DELANNOY, SOSINSKY, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, BOURBONNEUX, CASTAING, BAGUE, BARRAY, SIVANNE, COULON, BEAUGELET, DUVERNE, KOFFEL, MASSON, LE SCANFF, BOUSSARD

Suppléants présents : M. et Mmes BILLAULT, LE BRISHOUAL, BERTRAND

Représentés : M et Mmes MARTIN (pouvoir à JEUNEMAITRE), GALLOIS (pouvoir à PATRON)

Excusés : M et Mmes PERRIN, GRAND, SLIMANI, BAALI, ANGERVILLE

Secrétaire de séance : M. BRICHET

Date de la convocation	: 30 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 54
Suffrage exprimé	: 56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-10-31

Séance du 11 octobre 2021

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT
APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU 07 JUIN 2021

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'il convient que l'assemblée se prononce sur le compte rendu de la réunion qui s'est déroulée le 07 juin 2021.

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITÉ,

**APPROUVE LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL EN DATE
DU 07 JUIN 2021, TEL QU'IL EST ANNEXE.**

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,



Eric JEUNEMAITRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 19 octobre 2021

Affiché, le 19 octobre 2021

Le Président,

Eric JEUNEMAITRE

